

Elèves de PETITE SECTION

Accueil par demi-classe

* 1/2 groupe (A) accueilli le lundi 3 septembre matin, reste à l'école la journée (sieste l'après-midi), groupe B reste à la maison toute la journée.

* 1/2 groupe (B) accueilli le mardi 4 septembre matin, reste à l'école la journée (sieste l'après-midi), groupe A reste à la maison toute la journée.

Tous les élèves de PETITE SECTION seront en classe le jeudi 6 septembre matin.

Elèves de TOUTE PETITE SECTION

Accueil par groupe de 5 à 7 élèves

* 1/2 groupe (A) accueilli le lundi 3 septembre matin, possibilité de rester à l'école la journée (sieste l'après-midi), groupes B et C restent à la maison la journée.

* 1/2 groupe (B) accueilli le mardi 4 septembre matin, possibilité de rester à l'école la journée (sieste l'après-midi), groupes A et C restent à la maison la journée.

* 1/2 groupe (C) accueilli le jeudi 6 septembre matin, possibilité de rester à l'école la journée (sieste l'après-midi), groupes A et B restent à la maison la journée.

Tous les élèves de TPS seront en classe le vendredi 7 septembre 2018 au matin.

👉 **Le Conseil d'école adopte à l'unanimité l'organisation proposée.**

👉 Organisation pédagogique

Deux nouvelles enseignantes rejoignent l'équipe pédagogique :

-Joëlle BECK-WEIL qui arrive d'Auxerre pour remplacer Magali MARGUET qui fait le chemin inverse.

-Sandrine TINDY qui arrive de Précly-sur-Vrin pour remplacer Amadine ZAMENGO (PMQC)

Merci à Magali MARGUET et Amandine ZAMENGO pour le travail accompli à Pagnol.

Une fois de plus, plusieurs incertitudes subsistent quand à l'organisation de la future rentrée.

Il y a d'abord une nouveauté avec la mise en place des CP à effectifs réduits (allégés) sans moyen supplémentaire en personnel enseignant ce qui conduira à répartir les 30 CP attendus en 2 classes de 15 élèves. Cela entraîne une répartition des élèves de maternelle sur 5 classes au lieu de 5 1/2 les années précédentes ce qui fait monter les effectifs en maternelle à une moyenne de 28,75 élèves par classe.

Pour le moment, la classe de TPS qui est un dispositif spécifique ne peut accueillir de PS. Toute transformation ne peut être décidée que par la directrice académique.

L'Inspecteur de la circonscription suit de près l'évolution des effectifs qui pourrait peut-être amener si nécessaire l'ouverture d'une classe à la rentrée.

De même les 30 CP sont répartis sur 2 classes. Si de nouvelles inscriptions en CP sont enregistrées la création d'une troisième classe de CP pourrait être envisagée.

Projet d'organisation actuel, susceptible d'évolution en fonction des variations d'effectifs d'ici à la rentrée de septembre.

		12	29	28	29	29	15	15	24	22	22	23	22	21	23	314	
		TPS	classe 1	classe 2	classe 3	classe 4	classe 5	classe 6	classe 7	classe 8	classe 9	classe 10	classe 11	classe 12	classe 13		▲
TPS	12	12														12	0
PS	39		29	10												39	0
MS	32			18	14											32	0
GS	44				15	29										44	0
CP	30						15	15								30	0
CE1	41								24	17						41	0
CE2	40									5	22	13				40	0
CM1	38											10	22	6		38	0
CM2	38													15	23	38	0
314		GERARD	POEY	LEVESQUE	ALLIX	LAVANANT	DUSSON	CORREIA	RENNE	ADELE	BECK-WEIL	BDUNON	LHOMME	MARCHAND	ROATTA	314	
		0004	0002	0005	0006	0001	0114MD	115	0117	0118	0111	0113FB	114VL	0119	0110		
MOYENNES																	
23,23	hors TPS																
24,73	hors TPS et CP dédoublés																
28,75	en maternelle hors TPS																
22,75	en cycle 2 hors CP																
22,25	en cycle 3																

Projet d'organisation envisageable si deux conditions ci-dessous réunies.

1°) pas de nouvelles inscriptions en TPS

2°) autorisation de la DASEN d'une classe mixte TPS/PS

		19	27	27	27	27	15	15	24	22	22	23	22	21	23		314		
		TPS	classe 1	classe 2	classe 3	classe 4	classe 5	classe 6	classe 7	classe 8	classe 9	classe 10	classe 11	classe 12	classe 13			▲	
TPS	12	12															12	0	
PS	39	7	27	5													39	0	
MS	32			22	10												32	0	
GS	44				17	27											44	0	
CP	30						15	15									30	0	
CE1	41								24	17							41	0	
CE2	40									5	22	13					40	0	
CM1	38											10	22	6			38	0	
CM2	38													15	23		38	0	
314		GERARD	POEY	LEVESQUE	ALLIX	LAVANANT	DUSSON	CORREIA	RENNE	ADELE	BECK-WEIL	BOUNON	LHOMME	MARCHAND	ROATTA		314		
		0004	0002	0005	0006	0001	0114MD	115	0117	0118	0111	0113FB	114VL	0119	0110				
MOYENNES																			
23,23	hors TPS																		
24,73	hors TPS et CP dédoublés																		
27,00	en maternelle hors TPS																		
22,75	en cycle 2 hors CP																		
22,25	en cycle 3																		

Nous n'avons pas établi de projection en cas d'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle, mais avec les effectifs actuels la moyenne en maternelle hors TPS se situerait à 23 élèves par classe au lieu de 28,75.

↳ **Informations sur le transfert de l'école dans ses nouveaux locaux**

Le directeur a sollicité la mise à disposition de sept remplaçants (un pour deux classes) pour la semaine du 2 au 6 juillet (courrier à la directrice académique). La réponse orale donnée ce 26/06 est qu'il y aura sans doute des possibilités mais qu'aucun engagement ne peut être pris à l'avance. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec la ville de Migennes sur ce projet qui améliorera considérablement les conditions d'apprentissage de nos 320 élèves. Les nouveaux locaux, constitués de 50 pièces couvrent une surface de 3200 m². La phase de déménagement et d'emménagement par l'entreprise COURTET est programmée du 2 au 13 juillet. Les enseignantes se sont pleinement investies sur leur temps personnel pour le tri du matériel et la mise en cartons. A ce jour, plus de 400 cartons ont été réalisés et le travail est loin d'être terminé. La présence de remplaçants permettra de libérer, à tour de rôle, les enseignantes de l'école afin qu'elles puissent poursuivre la préparation du déménagement et commencer le réaménagement des futures classes.

***Point n° 4 Informations diverses**

↳ **Bilans du LOTO et de la KERMESSE**

Madame ROATTA, mandataire de la coopérative scolaire, présente les résultats financiers du loto et de la kermesse 2018.
 LOTO Recettes : 2657 € Dépenses : 1904 € soit un bénéfice de 753 €

KERMESSE et SOUSCRIPTION
 Recettes : 5248 € Dépenses : 1795 € soit un bénéfice de 3453 €

Les bénéfices des deux principales manifestations de l'année (4 206 €) ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des sorties pédagogiques de l'année (environ 6000 €).

La qualité médiocre, voire l'incongruité, de certains lots de la kermesse est évoquée.
 La difficulté à mobiliser les parents pour aider à la réalisation de la kermesse a été encore plus importante cette année.
 Monsieur LHOSTE lève la séance à 19 h 15.

Fait à Migennes, le 27/06/2018.




Conseil d'école - Liste des votants 2017-2018
REUNION du 26/06/2018

Liste des membres du Conseil d'Ecole				VOTE 0 / 1	EMARGEMENT
François	BOUCHER	Maire de Migennes		1	
Bérénice	MARIN	Maire-adjoint de Migennes		1	excusée -
Sharif	BEDOUI	Représentant des parents d'élèves	TITULAIRE	1	
Sakina	BELAAZIZ	Représentante des parents d'élèves	TITULAIRE	1	by d...
Cécile	CANCIAN	Représentante des parents d'élèves	TITULAIRE	1	by d...
Nabila	DAHMANI	Représentante des parents d'élèves	TITULAIRE	1	by d...
Maurice	DORJEAN	Représentant des parents d'élèves	TITULAIRE	1	by d...
Frédéric	FOISSIER	Représentant des parents d'élèves	TITULAIRE	1	excusée -
Servane	FOISSIER	Représentante des parents d'élèves	TITULAIRE	1	SP d SP 1 ER
Yannick	HUGOT-MERLOT	Représentant des parents d'élèves	TITULAIRE	1	
Ibrahim	KOR	Représentant des parents d'élèves	TITULAIRE	1	excusée (travail)
Régis	KRAIMPS	Représentant des parents d'élèves	TITULAIRE	1	excusée (travail)
Virginie	PETIT	Représentante des parents d'élèves	TITULAIRE	1	
Burhan	TEKIN	Représentante des parents d'élèves	TITULAIRE	1	
Insaf	YILDIRIM	Représentante des parents d'élèves	TITULAIRE	1	
Nicolas	BRIOLLAND	Inspecteur de l'Education Nationale		1	
		Déléguée Départementale de l'E.N.		1	
Virginie	ADELE	Enseignante		1	
Marion	ALLIX	Enseignante		1	
Florence	BOUNON	Enseignante		1	
Candice	CORREIA	Enseignante		1	
Mélissa	DUSSON	Enseignante		1	
Elodie	GERARD	Enseignante		1	
Valérie	LAVANANT	Enseignante		1	excusée
Emmanuelle	RENNE	Enseignante		1	
Sophie	LEVESQUE	Enseignante		1	
Valérie	LHOMME	Enseignante		1	
Laurence	MARCHAND	Enseignante		1	
Marianne	POEY	Enseignante		1	
Lydie	ROATTA	Enseignante		1	
Magali	MARGUET	Enseignante		1	excusée.
Amandine	ZAMENGO	Enseignante		1	
Jean-Etienne	LHOSTE	Directeur		1	
Mathilde	THEVENET	Enseignante		0	
Alison	GONNAUD	Enseignante		0	
Anne	GUERILLOT	Enseignante remplaçante rattachée à l'école		0	
Laure	BORNE	Enseignante remplaçante rattachée à l'école		0	
El Hassane	SYLLA	Enseignant remplaçant rattaché à l'école		0	
Sylvie	DURAND	Maîtresse G	1 membre du RASED parmi les 3	1	
Chantal	VERNAT	Maîtresse E			
Christine	BREUZARD	Psychologue scolaire			
Véronique	BENAYOUN	A.T.S.E.M.	invitée	0	
Saida	DEBZA	A.T.S.E.M.	invitée	0	
Régine	DUBOIS	A.T.S.E.M.	invitée	0	
Florence	LAVALEE	A.T.S.E.M.	invitée	0	
Patricia	ODIOT	A.T.S.E.M.	invitée	0	
Isabelle	LEON	Coordinatrice REP	invitée	0	excusée.
Aurore	CLUZEL	Responsable du SPEEJ-Ville de Migennes	invitée	0	
Eloïse	LOUZON-FAUSTIN	Coordinatrice PRE/ Coordinatrice CLAS	invitée	0	
Claude	THIRIET	Directeur ACLM	invité	0	
Nathalie	GIRARD	Responsable Péri-scolaire ACLM	invitée	0	excusée

Jalla DEB. WEL

34

Peuvent voter (voix délibératives) 34 personnes: 13 parents élus titulaires, 2 représentants de la commune de Migennes, le directeur et tous les enseignants présents et en fonction (15 possibles-14 sur classes, poste PMQC), 1 représentant du RASED, le DDEN, l'IEN. Les ATSEM ont voix consultatives.